



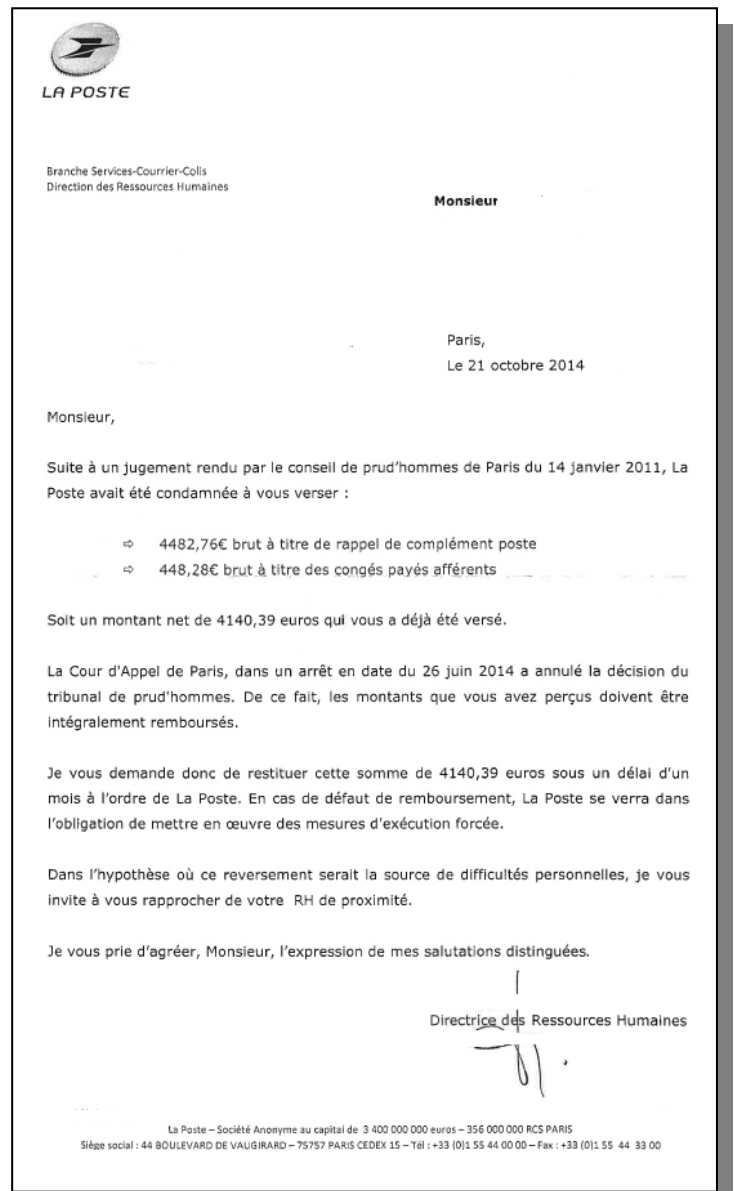
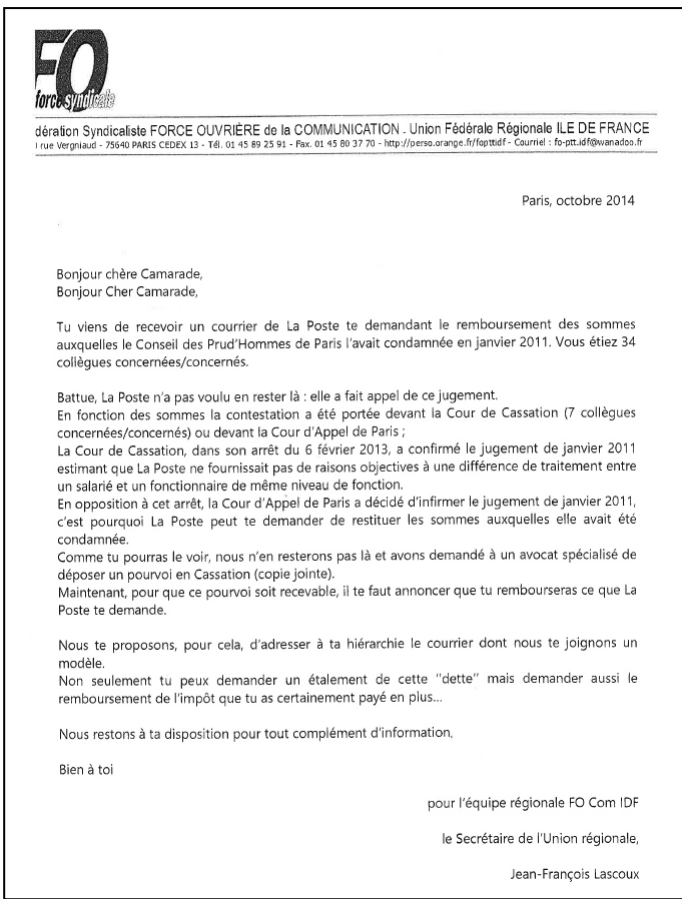
SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**COMPLÉMENT  
POSTE :**

# La vérité en lumière !

Vu les réactions variées suite à notre tract sur le complément poste, voici d'autres preuves de ce que nous avançons. Mais au-delà, ce que pose la CFDT, c'est bien l'utilisation de l'outil juridique par l'instrumentalisation de dossiers individuels dans un but totalement électoraliste, mode d'action susceptible de toutes les ignominies, comme démontré dans notre « **toute la vérité, rien que la vérité** ».

La CFDT estime que c'est une faute impardonnable, amplifiée par le choix FO de concentrer sur le tribunal des Prud'hommes de Paris (Tribunal présidé par la CFDT) l'ensemble de leurs dossiers nationaux.



**Il est donc tout à fait normal que la CFDT dénonce des pratiques qui sont la honte du syndicalisme : la proximité des élections n'est pas le motif de notre dénonciation, mais bien les arrêts de la cour d'appel et le silence coupable de FO. C'est con pour eux que, coïncidence, ça tombe en pleine campagne électorale ! Mais la CFDT plaint surtout les agents qui viennent de recevoir des demandes de remboursement et sur ceux qui vont au fil du temps en recevoir, ainsi que les fonctionnaires et salariés qui verront les injustices du système maintenus, sans voir leur Complément Poste revalorisé, plutôt qu'une organisation sans foi ni loi, qui mise sur le tout juridique au détriment de l'intérêt des travailleurs.**

- ✓ Parce que l'impact des choix de ce syndicat touche aussi les dossiers des autres syndicats ;
- ✓ Parce que ce syndicat continue de faire croire que, dès lors que La Poste continue à être condamnée en 1<sup>ère</sup> instance à Paris, et que les chèques remis par La Poste, c'est seulement ce qui compte ;
- ✓ FO accuse même la CFDT, dans un tract du 24 octobre 2014, de « dons de voyance » car il y aurait 25 dossiers en appel dont le résultat n'est pas encore connu !!! Notre tract était pourtant clair, et tout était déjà su dès le 26 juin 2014, au lieu de septembre 2013 ! Voici la preuve que la CFDT ne ment pas !

**FO se place en victime, alors qu'elle est coupable d'avoir sacrifié TOUS LES POSTIERS !**